

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Huile Essentielle de Romarin à Cinéole — Rosmarinus Officinalis Oil

1. Identification de la substance et de la société

Nom du produit	Huile Essentielle de Romarin à Cinéole
Nom INCI	Rosmarinus Officinalis Oil
N° CAS	8000-25-7 (également référencé 84604-14-8)
N° EC / EINECS	283-291-9
Usage identifié	Matière première pour formulation cosmétique — usage professionnel
Fournisseur	Lotus Lab Sarl
Numéro d'urgence	Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), 24h/24 : +212 5 37 68 64 64 ou 0801 000 180

2. Identification des dangers

- Liquide inflammable, catégorie 3 (H226)
- Sensibilisation cutanée, catégorie 1 (H317)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 2 (H371)
- Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2 (H411)
- Mot d'avertissement : ATTENTION
- Pictogrammes : flamme, point d'exclamation, danger pour la santé, environnement

3. Composition / informations sur les composants

Composant (CAS)	% typique
1,8-Cinéole (470-67-7)	environ 50%
Pinènes, alpha et bêta	environ 20%
Camphre (76-22-2)	environ 10%
Camphène (79-92-5)	environ 4%
Bornéol (507-70-0)	environ 3%
Beta-Caryophyllène (87-44-5)	environ 3%
Alpha-Terpinéol (98-55-5)	environ 2%

4. Premiers secours

- Yeux : rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes, paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Peau : retirer les vêtements contaminés, laver à l'eau et au savon. En cas de réaction allergique, consulter un médecin.
- Inhalation : sortir à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes persistent.
- Ingestion : ne rien donner par voie orale sans avis médical. En cas d'ingestion d'une petite quantité, rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin en montrant l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents extincteurs appropriés : CO2, mousse, poudre chimique sèche
- À éviter : jet d'eau
- Point d'éclair : 23°C (retenu par principe de précaution, la valeur la plus basse observée)

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Ventiler la zone. Absorber avec un matériau inerte non combustible (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées). Ne pas rejeter dans les égouts ou le milieu naturel. Collecter dans un récipient approprié pour élimination.

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc
Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma
RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003
Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

7. Manipulation et stockage

Conserver en récipient bien fermé, à l'abri de la lumière directe et de la chaleur, dans un endroit frais et ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Prévenir l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser pur sur la peau sans dilution (usage professionnel/formulation uniquement). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler cette substance.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Gants résistants aux produits chimiques, conformes à la norme EN 374
- Lunettes de protection étanches (norme EN 166)
- Ventilation adaptée en cas de manipulation en volume, poste équipé d'un rince-œil

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide, incolore à jaune pâle
Odeur	Fraîche, herbacée, légèrement camphrée
Densité (20°C)	0,890 - 0,910
Indice de réfraction (20°C)	1,460 - 1,470
Pouvoir rotatoire	-5° à +5°
Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool
Point d'éclair	23°C

10. Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage. Éviter l'exposition prolongée à la chaleur, à la lumière directe et à l'air. Tenir à l'écart de l'eau et des sources de chaleur.

11. Informations toxicologiques

- Aucune donnée de toxicité aiguë (DL50) disponible pour le produit lui-même
- Sensibilisant cutané avéré (catégorie 1)
- Peut causer des dommages aux organes en cas d'ingestion (STOT SE catégorie 2)
- Monographie CIRC (IARC) sur le p-mentha-1,8-diène (CAS 5989-27-5, composant mineur) : groupe 3, non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

12. Informations écologiques

Toxique pour les organismes aquatiques, effets néfastes à long terme (H411). Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas jeter à l'égout. Contenants souillés à traiter comme le produit lui-même.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1169
Désignation	Extraits aromatiques, liquide (romarin)
Classe	3 (liquide inflammable)
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. Informations réglementaires

Classification GHS/SGH internationale ci-dessus. Maroc : pas de format FDS légalement imposé, GHS retenu comme référence de facto. Loi n°24-09, article 31 : mentions obligatoires destinées à l'utilisateur à prévoir au moins en arabe sur l'étiquette produit. Statut CMR : non classée. Non-OGM. Non testée sur animaux (Règlement Cosmétique CE 1223/2009).

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.